

RECUPERER et UTILISER L'EAU de PLUIE

La récupération d'eau de pluie se fait par l'installation de cuves en béton ou en polyéthylène qui peuvent être ou non enterrées.

POUR QUELS USAGES ?

En extérieur (arrosage du jardin, lavage de la voiture...), pour un usage domestique non alimentaire et non corporel (toilettes, lave-linge...), pour le nettoyage du matériel ou l'arrosage des espaces verts des collectivités.

Récupérer l'eau de pluie pour :

- Préserver la ressource en eau en réduisant les prélèvements.
 - Ne pas utiliser de l'eau potable quand elle n'est pas indispensable !
 - Ne pas être dépendant du réseau (restrictions en période de sécheresse...)
 - Faire tampon en cas d'orage avec les stations d'épuration
- ...tout en diminuant sa facture d'eau !

Nous consommons individuellement en moyenne entre 110 et 200 litres d'eau par jour, dont une faible partie pour un usage alimentaire (moins de 10%).

UN PARTICULIER DE MONT SAINT VINCENT (71) TÉMOIGNE

L'achat d'une nouvelle demeure a conduit un couple de la commune de Mont-Saint-Vincent à s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie. L'envie d'avoir une eau très pure et une recherche d'indépendance les ont porté à faire ce choix.

- **Installation** : les équipements regroupent une citerne en béton existante de 11 m³, une seconde citerne enterrée en polyéthylène de 6,5 m³ et trois filtres afin de garantir la qualité de l'eau (un filtre à particules solides, un filtre à micro-particules et un filtre à ultraviolets changé chaque année). La récupération concerne un toit à deux pentes de 200 m² et un auvent de 60 m². Le couple a un projet d'aménagement d'une toiture supplémentaire de 90 m² pour l'arrosage du jardin. Cela représente un très bon potentiel de récupération des eaux de pluie.
- **Entretien** : il est nécessaire de réaliser le nettoyage des filtres et des chenaux régulièrement.
- **Coût** : environ 7 500 euros (dont 5 500 euros HT de matériel) pour l'installation de la nouvelle citerne, les travaux et l'installation pour le traitement.
- **Bilan** : la qualité de l'eau recueillie est très bonne après les différents traitements appliqués. Utiliser de l'eau récupérée incite à l'économiser (prendre uniquement des douches, récupérer l'eau de lavage des légumes pour l'arrosage du jardin...). «Cela implique une démarche citoyenne» précise ce particulier. La difficulté à trouver des professionnels compétents pour l'installation de récupérateurs est cependant soulignée.



Les cuves enterrées ©CPIE Pays de l'Autunois-Morvan



Les filtres pour épurer l'eau ©CPIE Pays de l'Autunois-Morvan

LA VILLE DE NEVERS (58) S'ÉQUIPE POUR COLLECTER ET UTILISER LES EAUX PLUVIALES

La ville de Nevers récupère depuis 2007 les eaux de pluie sur le toit des différents bâtiments du centre horticole (1330 m² de toiture) et sur le toit du boulodrome (750 m²) pour satisfaire une part de ses besoins en eau : arrosage des cultures de la pépinière et des serres, alimentation des machines de désherbage alternatif (balayeuses mécaniques et machine à vapeur d'eau).



Les cuves de récupération de l'eau des serres de Nevers © Ville de Nevers

- **Installations** : basée sur une consommation annuelle de 1200 m³, la ville a installé deux cuves de 22 m³ chacune au centre horticole et une cuve de même volume au boulodrome. Ces cuves en polyéthylène ne favorisent pas le développement des algues. La pente naturelle est utilisée pour acheminer l'eau dans la cuve, ne nécessitant pas de pompe de relevage. Une pompe a ensuite été installée dans chaque cuve, avec un compteur pour suivre la consommation puis un surpresseur. Un réseau classique, parallèle au réseau de ville, permet ensuite d'utiliser cette eau.
- **Coût** : 23 000 euros, financés grâce à des aides financières de la part du Conseil Régional de Bourgogne et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- **Bilan** : entre 750 et 800 m³ d'eau pluviale sont utilisés par an, ce qui représente une économie non négligeable pour un système assez simple à installer.

Contact : Ville de Nevers - Direction de l'Environnement Urbain
12 Place Chaméane / Tél. : 03 86 68 43 40

L'arrêté
du 21 août 2008 relatif
à la récupération des eaux de
pluie et à leur utilisation à l'intérieur
des bâtiments étend enfin les usages
autorisés ! L'eau de pluie peut à présent
être utilisée pour les toilettes et le lavage
des sols. A titre expérimental, elle peut
également servir au lavage du linge, sous
réserve d'un traitement adapté. Attention :
l'identification claire de ce réseau parallèle
est obligatoire (exemple : mention
d'eau non potable sur les robinets
et tuyauteries...).

UN CONSEIL ?
Ne pas hésiter sur le
volume des cuves. L'idéal
est de jumeler plusieurs
cuves pour créer un mou-
vement d'eau et éviter
le dépôt d'algues !



Système de récupération des eaux de pluie © GRAF

LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES ECOSYN (71) PROPOSE DES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS

Symbiose est une des entreprises d'Ecosyn. Installée à Montceau-les-Mines, elle est spécialisée dans la récupération d'eau de pluie. Son directeur explique quelques unes des caractéristiques et modalités d'installation du système de récupération des eaux :

- **Le collecteur** : il est installé sur une gouttière afin de filtrer l'eau et réguler le trop plein (en renvoyant en cas de besoin le surplus dans le réseau).
- **Les cuves ; deux solutions se présentent** : des cuves en béton ou en polyéthylène. Elles peuvent être enterrées ou non, cette dernière option ne nécessitant alors pas de construction particulière. Les cuves en béton présentent des contraintes importantes de manutention mais régulent naturellement le PH de l'eau. Cependant d'autres solutions que le béton sont disponibles pour corriger l'acidité de l'eau.
- **Durée de vie des équipements** : pour une cuve béton, elle est de 25 ans et pour une citerne souple (toile PVC recyclable à 100 %) de 5 à 10 ans. La durée optimale d'une pompe est de deux ans environ.

Contact : SYMBIOSE - ZA Sainte Elisabeth 71300
MONTCEAU-LES-MINES / Tél. : 03 85 68 35 57



Des citernes souples en extérieur © Symbiose

POINT RÉGLEMENTAIRE :
l'obligation de réseaux discontinus entre réseau public et réseau de récupération est gérée par un disconnecteur et un bouchon sur la nourrice qui permet de constituer un réseau parallèle.